

Série Sciences économiques et sociales

Écrit

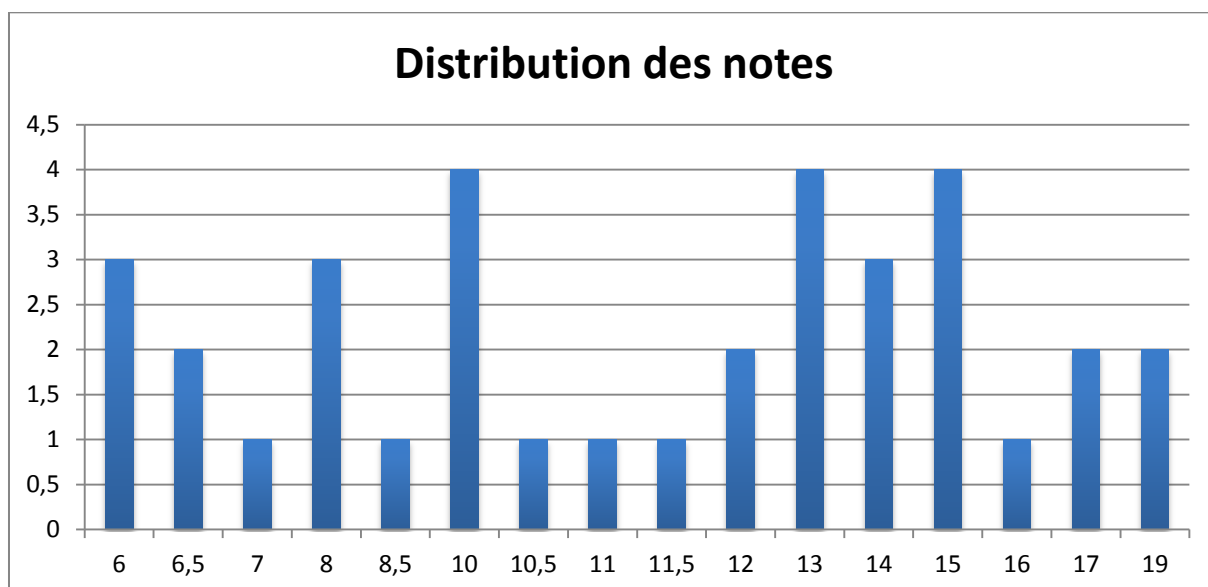
Les rapports des épreuves écrites sont consultables dans le rapport du concours B/L de l'École normale supérieure.

Oral

Économie

Le jury a auditionné cette année 35 candidats, soit 2 de plus que l'an dernier (33) et 7 de plus qu'il y a deux ans (28), le calendrier de publication des résultats d'admission des autres Écoles normales supérieures ayant été assez proche de celui de l'an dernier.

Les notes délivrées par le jury se sont échelonnées de 6/20 (note obtenue par trois candidats) à 19/20 (note obtenue par deux candidats), avec une moyenne de 11.7 (en légère hausse par rapport à celle de l'an passé qui était de 11,48). Ceci s'accompagne d'une baisse significative de l'écart-type : 3,78 contre 5. La distribution des notes est relativement homogène, et ne présente pas les aspects d'une distribution normale. Nous comptons autant de candidats qui ont obtenu moins de 12/20 que de candidats qui ont obtenu une note égale ou supérieure à 12/20. Environ un tiers des candidats ont obtenu une note inférieure ou égale à 10/20 ; environ un tiers des candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 15/20. Il est également à noter que 25 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne.



L'épreuve est composée d'un entretien de trente minutes entre le candidat et les deux membres du jury.

Il est demandé au candidat d'effectuer une présentation dont la durée doit être de 15 minutes au minimum et de 20 minutes au maximum à partir d'un dossier documentaire qu'il aura préalablement tiré au sort. La durée de l'exposé ne constitue pas un critère d'évaluation essentiel : un candidat ne sera pas sanctionné s'il a présenté un exposé de seize minutes par exemple. L'exposé est suivi d'un ensemble de questions-réponses d'une durée de dix minutes environ.

La grande majorité des candidats a fait preuve, cette année, d'une bonne gestion du temps, le jury n'ayant eu besoin d'interrompre que très peu de présentations pour dépassement du temps imparti. Un faible nombre de candidats n'ont tout de même pas eu assez de matière pour présenter un exposé suffisamment long. L'essentiel des écarts de notes est attribuable au différentiel observable quant au contenu des exposés et des réponses fournies lors de l'entretien.

Selon le jury, les candidats qui ont obtenu des notes supérieures ou égales à 13 sont ceux qui ont su proposer une vraie réflexion sur le thème du sujet. Ces candidats ont été capables d'identifier et de délimiter habilement les enjeux du sujet proposé, en sachant mobiliser leurs connaissances théoriques à bon escient, et en étant capables de les relier à l'actualité ou à l'histoire des faits le cas échéant. Pour cela, le jury salue la préparation et le niveau de ces candidats qui font souvent preuve d'une excellente maturité.

Tous les candidats ne font toutefois pas preuve de ces qualités et le jury déplore certaines lacunes dans la maîtrise de la forme de cet exercice oral. L'introduction est par exemple un révélateur de ces manques ; les problématiques sont parfois insuffisamment développées, les choix de plan parfois hasardeux, la mise en perspective (historique, intellectuelle, ou autre) du sujet quelquefois superficielle. Le jury ne tient pas particulièrement à ce que les candidats présentent en introduction les documents du dossier à moins que cette présentation soit déjà analytique (par exemple, une mise en perspective des documents : en contradiction et qui révéleraient des oppositions théoriques...). Cet aspect méthodologique est mieux pris en compte cette année par la très grande majorité des candidats. Le corps de l'exposé donne parfois lieu à des confusions et révèle des connaissances lacunaires ou une mauvaise compréhension du sujet. Les documents introduisent souvent des notions théoriques au cœur de la résolution du sujet. Il faut les définir dans l'exposé et les approfondir. Les documents sont souvent utilisés de manière superficielle et descriptive alors même qu'il s'y trouve de nombreuses illustrations et pistes analytiques. Si certains documents doivent servir d'appui pour mieux traiter le sujet, le jury a introduit des documents permettant de traiter un aspect plus complexe ou secondaire du sujet. Par exemple, le dossier documentaire portant sur la nécessité de combattre les monopoles proposait un document sur le bitcoin. Les candidats pouvaient alors introduire la question du monopole d'émission de la monnaie. La complexité des enjeux soulevés par ces documents permet aux candidats en mesure de les exploiter de démontrer la profondeur de leurs connaissances en économie. Les candidats adaptent mieux les théories mobilisées au contexte économique actuel contrairement à ce qui avait été relevé l'année précédente.

Les questions-réponses qui constituent la seconde partie de l'exercice sont l'occasion pour le jury de reprendre certains points soulevés pendant l'exposé qui demandent des éclaircissements ou des précisions. Elles peuvent confirmer les lacunes des candidats qui ont avancé des éléments de réflexion sans pour autant bien en maîtriser tous les aspects. Elles peuvent au contraire permettre au candidat de d'afficher sa capacité à développer un vrai raisonnement économique.

Le jury note que le manque de maîtrise de la comptabilité nationale est moindre que l'année précédente. Les lacunes en histoire de la pensée économique sont également moins importantes que lors du précédent concours. Cette année le jury a relevé d'importantes faiblesses en culture économique qui ont très fortement pénalisé les candidats concernés. Par exemple, les institutions du marché du travail sont largement méconnues (la gestion paritaire, Pole emploi...). De nombreux candidats étaient incapables d'expliquer la progressivité de l'impôt sur le revenu en France (et notamment la notion de taux marginal). Le niveau des candidats en histoire des faits est quant à lui très hétérogène.

Le jury tient aussi à insister sur l'importance de relier des sujets moins classiques à des théories économiques même si elles sont basiques (par exemple, la fiscalité environnementale appelle la notion de taxe pigouvienne mais avant cela les candidats doivent bien sûr évoquer la notion d'externalité, et avant cela, ils peuvent introduire l'idée de l'optimalité au sens de Pareto). En l'absence de tels apports, les candidats font un exposé très descriptif qui ne permet pas d'évaluer leurs connaissances économiques. Enfin, le jury apprécie les représentations graphiques utilisées à bon escient. Les questions-réponses sont presque systématiquement l'occasion de tester ce raisonnement graphique essentiel à la science économique.

Le jury tient également à souligner que peu de candidats ont choisi d'étirer en longueur des réponses à des questions précises. On peut comprendre qu'un candidat soit réticent à avouer son ignorance sur un point précis ou bien au contraire soit heureux de s'exprimer sur un terrain qu'il connaît bien ; toutefois il faut rappeler que cette séance de questions est brève et que le jury ne cherche pas à piéger les candidats mais avant tout à cerner leurs connaissances et capacité d'analyse.

Les dossiers proposés et tirés par les candidats relevaient tous du programme de préparation au concours pour cette épreuve et balayaient les grands thèmes de la macro-économie et de la micro-économie. La présence dans les dossiers de nombreux documents chiffrés permet aux candidats d'étoffer leurs exposés. La plus-value d'une présentation s'évalue alors par la capacité du candidat à prendre du recul sur ces documents et les lier à des contributions théoriques qui permettent de les éclairer.

Les thèmes abordés étant variés et souvent reliés à l'actualité, le jury ne peut que conseiller aux candidats de lire attentivement les anciens rapports et les notes du Conseil d'Analyse Économique (<http://www.cae-eco.fr>) qui illustrent parfaitement l'approche attendue dans les exposés : une analyse claire des problèmes économiques observés à l'aide des éléments théoriques disponibles, c'est à dire pour les candidats au concours, ceux du programme.

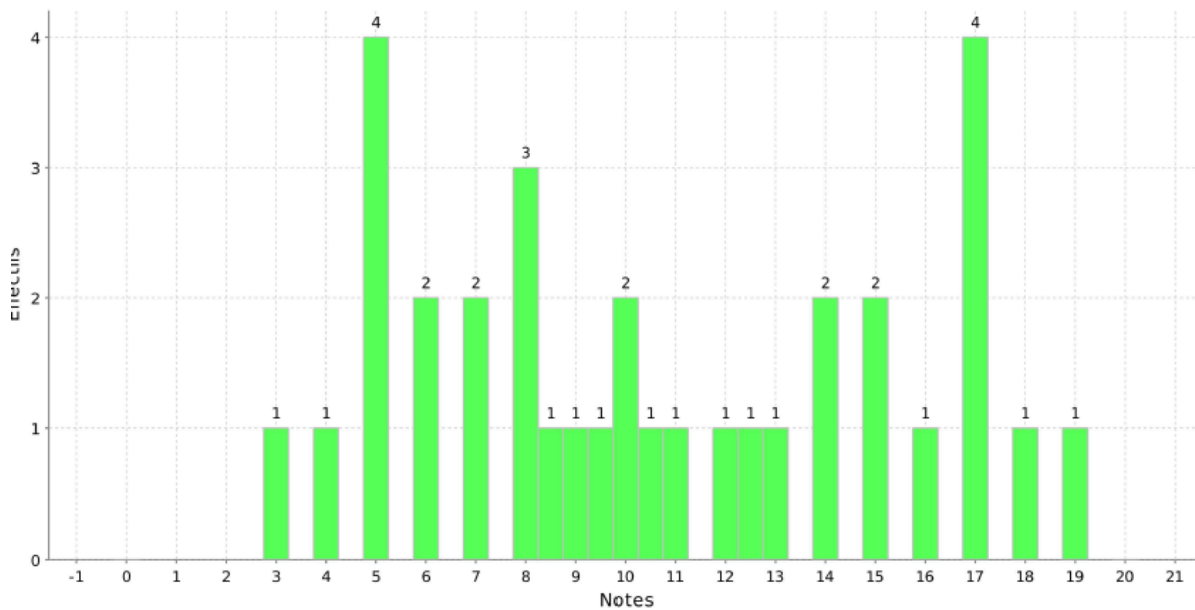
Bibliographie indicative :

- Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, *Politique économique*, De Boeck, 3^{ème} édition, 2012.
- Olivier Blanchard et Daniel Cohen, *Macroéconomie*, Pearson, 6^e édition, 2013.
- Pierre Cahuc et André Zylberberg, *Les ennemis de l'emploi : Le chômage, fatalité ou nécessité ?* Flammarion, 2015.
- Pierre Cahuc et André Zylberberg, *La microéconomie du marché du travail*, La Découverte, 2003.
- Daniel Cohen, *Les infortunes de la prospérité*, Julliard, 2002.
- Daniel Cohen, *Richesse du monde, pauvreté des nations*, Flammarion, 1997
- Jean Gabszewicz, *La concurrence imparfaite*, La Découverte, 2003.
- Roger Guesnerie, *L'économie de marché*, Poche-Le Pommier, 2013.
- Eloi Laurent, *Le bel avenir de l'Etat-providence*, Les liens qui libèrent, 2014.
- Edmond Malinvaud, *Voies de la recherche macroéconomique*, Odile Jacob, 1991.
- Pierre Picard, *Microéconomie*, tome 1. 8^e édition, Montchrestien, 2011.
- Pierre Picard et Bruno Jullien, *Microéconomie*, tome 2. 4^e édition, Montchrestien, 2011.
- Thomas Piketty, *Le capital au 21^e siècle*, Seuil, 2013.
- Charles Prou et Bernard Walliser, *La science économique*, Seuil, 1988.
- Bernard Salanié, *L'économie sans tabou*, Le Pommier, 2011.
- Bernard Salanié, *Microéconomie : les défaillances du marché*, Economica, 1998
- Joseph Alois Schumpeter, *Histoire de l'analyse économique*, 3 tomes, Gallimard, 2004 (1954).
- Joseph E. Stiglitz, Jean-Dominique Lafay et Carl E. Walsh, *Principes d'économie moderne*, De Boeck, 4^e édition, 2014.
- Jean Tirole, *Théorie de l'organisation industrielle*, Economica, 2015.
- Hal R. Varian, *Introduction à la microéconomie*, De Boeck, 8^e édition, 2015.
- Charles Wyplosz et Michael Burda, *Macroéconomie, Une perspective européenne*, De Boeck, 6^e édition, 2014.

Sociologie

Nombre de candidats et distribution des notes

Le jury a auditionné cette année 34 candidats, soit un nombre identique à celui de l'année 2016 (26 candidats avaient été auditionnés en 2014 et en 2015). La moyenne des notes est cette année de 10,65, soit légèrement supérieure à celle de 2016 (moyenne de 10,1). Cette année encore la distribution des notes utilise la majeure partie de l'échelle possible puisque la plus faible note attribuée est 3/20, la plus forte étant 19/20. Le jury rappelle à nouveau que la logique qui prévaut dans la notation est bien celle d'un concours, c'est-à-dire d'un classement relatif des candidats les uns par rapport aux autres. L'écart-type de la distribution est cette année de 4,66 (4,8 en 2016, 3,7 en 2014 et 2015). 16 exposés ont obtenu une note inférieure à 10/20. Seuls 6 ont obtenu une note inférieure ou égale à 5/20, ce qui sanctionne une maîtrise réellement insuffisante de la nature de l'épreuve.



Nature de l'épreuve

L'épreuve orale de sociologie qui prend la forme d'un dossier documentaire de 3 ou 4 documents reste la même par rapport aux années précédentes. La durée totale de l'épreuve est de 30 minutes : entre 15 et 20 minutes sont consacrées à l'exposé des candidats, à la suite duquel le jury pose un certain nombre de questions, sur le sujet du dossier et les documents qui le constituent aussi bien que sur d'autres thématiques sociologiques. Le jury tient à faire remarquer aux candidats qu'un exposé trop long et non maîtrisé, est pénalisant car il ne permet pas au jury, au-delà de l'exposé, de les réorienter dans la bonne direction et de leur faire préciser leur réflexion. Il ne permet pas non plus aux candidats de démontrer leurs connaissances dans d'autres domaines que celui traité par le dossier.

Attentes du jury

Rappelons d'abord que dans une épreuve orale de sociologie, il est possible et même bienvenu de mobiliser ponctuellement des références empruntées à d'autres champs disciplinaires (histoire, économie etc.) mais que les travaux et concepts sociologiques sont les références incontournables à partir desquels les candidats doivent construire leurs exposés et sur lesquels ils sont évalués. Il est donc, par exemple, pénalisé de ne proposer que des références historiques ou économiques à l'appui de son argumentation.

Le jury rappelle que l'intitulé donné au sujet fait partie intégrante de celui-ci et mérite donc d'être analysé pour lui-même. Il convient dans le temps de préparation de réserver au minimum 5 minutes de réflexion sur l'intitulé, indépendamment du dossier documentaire. En effet, ce dernier fournit des pistes d'interrogation de cet intitulé, mais ne subsume jamais toutes les pistes d'interprétation : il précise et oriente les candidats, mais ceux-ci doivent aussi se demander ce qui pourrait utilement compléter leurs exposés à partir de leurs connaissances. Les termes du sujet doivent être définis et problématisés.

Sans être un commentaire de documents, l'épreuve orale de sociologie nécessite de mobiliser tous les documents dans le cours de l'exposé. Les mobiliser impose par exemple de citer un document qualitatif, un extrait d'entretien par exemple, ou de lire des chiffres choisis avec soin dans les documents quantitatifs. Le jury rappelle que l'ensemble des documents doit être mobilisé en appui de la réflexion. Pour ce faire, les candidats doivent bien s'assurer d'avoir pris en compte tous les documents : le nombre de documents dans le dossier est inscrit sur la page de garde du dossier .

Le dossier documentaire accompagne l'énoncé avant tout pour permettre d'appuyer l'argumentation : fournir des exemples chiffrés, illustrer certains concepts théoriques, attirer l'attention des candidats sur des éléments qui ne se trouvent pas au cœur des programmes mais qui sont

pertinents pour traiter la question, etc. Dans l'introduction, il n'est pas utile de décrire le dossier documentaire, sa composition et la nature des documents. Une problématisation claire, bornée dans le temps et dans l'espace, et s'appuyant sur des définitions précises et efficaces est largement préférable et évite de rallonger inutilement l'introduction. Lorsque les documents sont cités au cours de l'exposé, il importe cependant d'en préciser la nature, afin de les mobiliser à bon escient.

Un bon exposé oral se distingue généralement par la qualité de son introduction, car il est impossible de proposer un plan pertinent sans avoir préalablement défini une problématique. Comme à l'écrit, il est indispensable de proposer une accroche, en lien avec le sujet, qui permette d'introduire au sujet et à sa problématisation. Une bonne accroche doit à la fois être simple et directement en lien avec le sujet. À partir d'une scène de roman ou de film, d'une donnée chiffrée, d'un fait d'actualité précis situation concrète, le candidat, doit démontrer sa capacité à développer une analyse et une réflexion plus générale.

Les meilleurs exposés sont ceux qui parviennent à répondre à la problématique soulevée par le sujet, tout en démontrant la capacité des candidats à mobiliser les éléments fournis par les documents et à articuler ces éléments d'analyse avec ceux tirés de leurs connaissances. Un bon exposé contextualise le problème traité par le sujet ou le réinscrit dans une problématique plus large, propose une problématisation réflexive qui ne reste pas collée aux documents. La réflexivité des candidats doit s'exercer dans la capacité à aller puiser des références extérieures pour compléter les documents ou les amender. Des chiffres actuels cités en appui des analyses sont toujours bien appréciés. Un bon exposé est aussi un exposé équilibré : durée des parties équivalente ou proche, mobilisation des documents dans tout l'exposé.

Appréciations générales

Sur l'ensemble des sujets, les candidats auraient pu être plus précis dans leurs usages des différentes catégories sociales (âge, classes sociales, genre). Il était par exemple attendu d'interroger les notions de jeunesse et d'enfance dans une perspective sociologique. Si la dimension matérielle des rapports sociaux (inégalités de revenu etc.) est assez bien maîtrisée par l'ensemble des candidats, la prise en compte de la dimension symbolique a souvent permis de faire la différence entre les exposés. Sur les sujets qui s'y rapportent, la question des politiques publiques (en matière de santé ou de pauvreté) ne peut pas être simplement évoquée mais doit être illustrée par des exemples précis.

Le jury tient également à rappeler aux candidats l'importance de prendre en compte avec attention le mode de collecte des données, précisé dans les sources des tableaux, afin de pouvoir comprendre et expliquer les données produites. Comme l'année dernière, le jury tient donc à rappeler que le mode de construction des données fait partie intégrante de l'interprétation des résultats et que le jury est en droit d'attendre des commentaires ou des précisions sur celui-ci. Il est donc indispensable de pouvoir définir les différentes méthodes d'enquête sociologique et leurs apports spécifiques. Il n'est bien évidemment pas interdit de critiquer les données proposées dans le dossier, à condition que cette critique soit justifiée et n'entre pas en contradiction avec l'ensemble des informations fournies dans le dossier. Les notes de lectures et les notes sur le mode de construction des données sont faites pour guider les candidats sur ces points particuliers.

Le jury rappelle qu'il est particulièrement dommageable d'écarter les noms des auteurs et des ouvrages cités par et dans les documents, de confondre deux auteurs ou encore d'oublier un co-auteur. Ainsi *La Reproduction* est coécrit par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron. Par ailleurs, les références à des travaux sociologiques contemporains sont tout à fait appréciées, mais ne doivent pas se faire au détriment des textes classiques des sciences sociales. Sur des sujets traitant de la question du corps par exemple, « Les techniques du corps » de Marcel Mauss est une référence attendue.

Plus généralement, si les candidats ont dans l'ensemble relativement bien répondu lorsqu'on les interroge explicitement sur les concepts et les auteurs fondateurs de la discipline, la plupart rencontrent davantage de difficultés à les mobiliser dans le cadre de leur propre réflexion. Les candidats pourraient par ailleurs s'appuyer davantage sur des éléments d'histoire de la pensée sociologique. Le jury s'étonne des lacunes d'un certain nombre de candidats, révélées par certains manques dans les exposés ou par les difficultés à répondre de façon précise à des questions simples sur des auteurs classiques de la sociologie française. C'est le cas par exemple à propos de questions

simples et classiques sur des concepts bourdieusiens. Les candidats ne peuvent pas se contenter de mentionner des concepts sociologiques comme ceux d'habitus, de déviance, d'étiquetage, de stigmat, de fait social total, de genre ou de socialisation sans être capable d'en fournir une définition claire lorsque le jury la leur demande. Il importe en effet de les définir précisément, de les problématiser et de les illustrer empiriquement.

Concernant les questions posées dans la seconde partie de l'exposé, le jury privilégie les réponses précises et synthétiques démontrant la capacité des candidats à trier leurs connaissances et à aller à l'essentiel. Le jury apprécie tout particulièrement les prestations des candidats qui parviennent à faire évoluer leur réflexion au cours de l'entretien. Les questions du jury doivent être comprises comme un moyen de corriger des erreurs présentes dans l'exposé, revenir sur des imprécisions, prolonger le questionnement et élargir la réflexion. Dans l'ensemble, les réponses aux questions posées sur les données sociales (taux de pauvreté, indicateurs de la fécondité etc.) sont satisfaisantes.

Géographie

Le jury exprime sa satisfaction à écouter des exposés démontrant un bon niveau global de préparation et une implication des candidats dans cette épreuve qu'il sait pourtant optionnelle. Il a entendu comme chaque année des exposés de qualité variée, avec des notes échelonnées de 9 à 19. Les meilleures notes (17 Roussillon, 19 Metz) signalent la capacité à bien mobiliser un vocabulaire géographique, à structurer clairement une démonstration, à analyser finement un territoire tout en montant en généralité, à formuler des hypothèses pertinentes alors que l'espace n'est visiblement pas connu. Le hasard du tirage justifie la présence de plusieurs cartes décrivant des espaces ruraux de montagne (Corte) ou moyenne montagne (Riom-ès-Montagne, St-Hyppolyte-du-Fort). Mais l'absence relative de zones peuplées et d'activités ne doit pas décourager les candidats : la même note a par exemple été attribuée à l'exposé sur Corte et à celui sur Palaiseau-Arpajon, malgré la densité et la variété des éléments à décrire pour cette dernière carte.

Quelques points faibles récurrents méritent d'être soulignés afin de faire progresser les candidats.

Les exposés cette année nous ont semblé faibles sur l'identification des formes topographiques et paysagères. Bien qu'il ne soit pas attendu de connaissances très poussées en géographie physique, les candidats sont invités à mieux décrire l'espace général dans lequel s'inscrivent les processus et activités socio-économiques. Décrire la diversité des formes volcaniques (Riom-ès-Montagne), reconnaître l'origine glaciaire d'un lac ou d'une cuvette (Corte), identifier le climat méditerranéen (St-Hyppolyte-du-Fort), prendre le temps de qualifier un modelé (Carcassonne) pourraient permettre de mieux comprendre les logiques d'occupation et de valorisation de l'espace. En particulier, les formes de la végétation sont trop rarement évoquées alors qu'elles participent pleinement de la mise en valeur des territoires, notamment lorsque cela s'inscrit dans le cadre d'un PNN ou d'un PNR.

De même, le jury constate trop d'imprécisions sur les éléments historiques, qui peuvent conduire à des erreurs d'interprétation : ainsi, avancer que l'usine de retraitement de La Hague (Cherbourg) correspond à une implantation des années 2000 pour redynamiser le territoire est risqué. Ces éléments, qui relèvent de la culture générale permettent souvent de contextualiser l'échelle de rayonnement d'un territoire : connaître le dispositif RAMSAR pour le Parc de la Brenne indique sa portée européenne ; inversement, ne pas mentionner que la cité de Carcassonne fait partie des sites les plus visités de France constitue un manque pour l'interprétation. On ne peut que rappeler l'intérêt de mobiliser les cartes à l'échelle de la France qui sont présentes dans la salle de préparation : elles appuient cette contextualisation, qu'il s'agisse de replacer Metz par rapport à Nancy (Metz), Carcassonne par rapport à Toulouse (Carcassonne), Guyancourt par rapport à Versailles ou à la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (Palaiseau/Arpajon). La contextualisation est aussi fondamentale à l'échelle de la carte : faire l'hypothèse que Grigny La Grande Borne est plutôt un quartier résidentiel fermé qu'un grand ensemble (Palaiseau/Arpajon), alors que les formes spatiales qui entourent la cité (centre pénitentiaire, carrefour de voies de transport) indiquent une nette fragmentation, laisse une impression d'analyse rapide de la carte. Rappelons aussi que les documents d'accompagnement, de nature très variée, éclairent parfois vraiment la carte, et se doivent alors d'être mobilisés aussi pour éviter les contresens (St-Hyppolyte-du-Fort).

Un manque important est apparu de façon récurrente dans les exposés et les réponses aux questions : les candidats ont très peu de connaissances sur les systèmes d'élevage, au risque de produire parfois des erreurs d'interprétation. Sans attendre une maîtrise précise des AOC, faire la différence entre élevage ovin, caprin, bovin et les différentes productions associées permet aussi d'enrichir l'analyse des espaces agricoles (Châteauroux, Carcassonne, Riom-ès-Montagne).

Le jury souhaite enfin encourager les candidats sur deux dimensions qui se révèlent assez discriminantes quant à la qualité des exposés :

- structurer le plus clairement possible son exposé permet au jury d'identifier clairement la problématique, le plan, les différentes parties ; à l'inverse les exposés mal structurés ou dont la structure n'est pas assez mise en valeur peuvent produire une impression de description fleuve (Palaiseau/Arpajon) qui dessert plutôt le candidat. Par ailleurs, tous les espaces ne peuvent pas être lus à la lumière du couple handicaps/atouts ou difficultés/opportunités. D'autres problématiques pouvaient selon les cas s'avérer plus pertinentes : accessibilité et mobilités, polarités et marges, etc...
- identifier la diversité des formes spatiales (parfois la résultante d'un même processus global) peut nettement contribuer à améliorer la note, qu'il s'agisse de la diversité des formes du bâti périurbain (Palaiseau/Arpajon) ou des formes volcaniques (Riom-ès-Montagne), car le jury observe ainsi la capacité des candidats à saisir la complexité de l'espace géographique.

Histoire contemporaine

Le jury a entendu 24 candidats, dont les notes s'échelonnent de 4/20 à 19/20, mettant en évidence une grande hétérogénéité dans les prestations. L'exercice est bien maîtrisé dans sa dimension formelle (un seul candidat a mal géré son temps de parole). Les introductions sont soignées pour la plupart, et parfois beaucoup plus riches que les développements qui s'ensuivent. Si les connaissances factuelles sont souvent très solides, les notions mobilisées ne sont pas toujours, en revanche, aussi pleinement maîtrisées. Depuis plusieurs années, le jury souligne combien il est important que les candidats soient conscients de la nécessité de mobiliser les connaissances acquises dans les autres disciplines de sciences sociales (le travail, l'Etat, la famille, la monnaie...) pour les utiliser dans une approche qui les contextualise sur la longue durée. Quelques sujets qui semblent classiques comme « L'Etat et l'économie en France » ou « La consommation de masse en France » ont ainsi donné lieu à des prestations décevantes.

Les prestations les plus abouties se caractérisent par une véritable réflexion sur les termes du sujet proposé, et un effort de problématisation sensible. Davantage encore que les seules connaissances, les qualités d'analyse ont été valorisées par le jury. Elles reflètent un effort de compréhension des grands enjeux mis en évidence dans le programme et permettent d'éviter les effets de réification qui nuisent à l'intelligence de la question posée. C'est en particulier autour de l'attention portée à la pluralité des phénomènes ou des acteurs (les femmes et non la femme par exemple) que ces prestations ont montré la capacité des candidats à maîtriser les nuances d'un fait social, politique ou économique. Elles ont également été l'occasion de proposition de plans réflexifs souvent très pertinents.

Les candidats ont été sensibles à la nécessité de rester mobilisés lors de l'entretien qui suivait leur exposé, et ont pu la plupart du temps répondre de façon précise aux compléments qui leur étaient demandés.

Langues vivantes

Allemand

Trois candidats ont passé cette année l'épreuve d'explication de texte allemand contemporain hors programme. Le jury a attribué une fois la note de 11/20, deux fois celle de 14/20. Evidemment, le faible nombre de candidats rend délicat l'exercice du bilan d'épreuve, car il est difficile de tirer des conclusions générales à partir d'un échantillon aussi restreint.

Les textes proposés étaient des articles ou extraits d'articles de presse datant de moins d'un an et tirés de la presse germanophone (cette année : la *Augsburger Allgemeine* et le *Handelsblatt*). Les thèmes abordés dans ces articles couvraient diverses questions de civilisation contemporaine. Il s'agissait surtout de sujets d'actualité politique : les trois sujets tirés au sort par les candidats portaient

respectivement sur le refus du *Bundesverfassungsgericht* d'interdire le NPD et les raisons de ce choix, sur le bilan de Joachim Gauck comme président fédéral et sur la politique migratoire de l'Allemagne, notamment l'expulsion de certains demandeurs d'asile.

L'épreuve dure une demi-heure et se déroule en deux temps : l'explication du candidat, d'une durée de 20 minutes au maximum, est suivie d'un entretien avec le jury (10 minutes environ). Au cours de la première partie, on attend du candidat qu'il introduise sa présentation, qu'il lise quelques lignes du texte à haute voix, puis qu'il en analyse et commente le contenu. Le jury constate avec satisfaction que les conseils prodigués dans les précédents rapports concernant la lecture ont été suivis cette année encore. Rappelons que le candidat sélectionne librement le passage qu'il souhaite lire, mais qu'il semble judicieux de le choisir pour son caractère illustratif, sa pertinence ou sa valeur au regard de la problématique, afin que cette lecture serve d'entrée en matière et témoigne d'une bonne compréhension des enjeux. L'un des candidats a ainsi mis en avant le ton critique du journaliste dans l'article qu'il devait commenter, avant de lire les paragraphes qui illustraient le mieux à la fois sa remarque ponctuelle et sa problématique.

Pour la première partie de l'épreuve, le jury n'attend pas de structuration type. Le candidat peut choisir de commencer par analyser le texte puis proposer son commentaire, ou au contraire de procéder de façon linéaire en dégagant les différents aspects du texte et en les commentant au fur et à mesure. L'une des deux prestations ayant obtenu la note de 14/20 se distinguait par une très bonne compréhension des enjeux du texte, présentés dans un plan thématique de bonne facture qui ménageait de plus une progression entre les parties.

Les candidats entendus cette année ont tous obtenu des notes honorables et montré qu'ils étaient familiers avec l'exercice du commentaire de texte. Si les résultats obtenus sont assez proches, il est néanmoins à noter que les prestations entendues présentaient des qualités différentes. L'un des candidats ayant obtenu la note de 14/20 a fait montre d'une bonne connaissance des questions contemporaines et d'une bonne maîtrise méthodologique, malgré un niveau de langue un peu en retrait. L'autre candidat au contraire a proposé une explication honorable dans une langue fluide et agréable.

Si les enjeux des textes proposés ont été dans l'ensemble compris, le commentaire qui en découlait souffrait dans deux des trois explications de quelques inexactitudes et imprécisions, liées à une connaissance de l'histoire allemande lacunaire sur certains points. On aurait pu attendre par exemple des candidats qu'ils connaissent le contexte de l'après-guerre et la décennie au cours de laquelle le *KPD* fut interdit, qu'ils aient une idée du rôle de Hindenburg dans l'accession au pouvoir de Hitler, plus encore qu'ils aient quelques notions biographiques à propos de Joachim Gauck, puisque ce point était mentionné dans le rapport de l'année dernière. En revanche, le jury a noté avec satisfaction que les problématiques liées à l'extrémisme politique, de droite notamment, étaient connues et maîtrisées (*AfD*, *Pegida*, affaire *Franco A.*, etc.).

Le niveau linguistique des candidats peut dans l'ensemble être qualifié de satisfaisant. Quelques barbarismes sont néanmoins à déplorer (**verstoßt*) ainsi que de nombreuses erreurs de genre (**der Wahl*, **das Artikel*, **der Auge*, **der Reich*, **der Beispiel*, **der Amt*). Quelques confusions aussi : *Behörde* pour *Abgeordnete*, *Verantwortlichkeit* pour *Verantwortung*, *Abschiebe* pour *Abschiebung*. Peut-être faut-il insister encore sur certaines difficultés grammaticales : le « n » est souvent oublié après le substantif au datif pluriel ; le génitif, parfois même le génitif saxon, n'est pas toujours maîtrisé.

La prononciation est encore perfectible. La lecture a fait ainsi apparaître des erreurs quant à la quantité des voyelles, l'aspiration ou non du « h », la distinction entre le « r » et le « ch » de « *doch* », ou encore la prononciation du « v » de « *sinnvoll* ». On peut regretter également que l'accent tonique ait disparu de manière chronique chez un candidat.

Ces quelques réserves faites, le jury tient à saluer le sérieux avec lequel les candidats se sont préparés à cette épreuve.

Anglais

Nombre de candidats interrogés : 33

Répartition des notes : 4 (1), 5 (1), 6 (1), 7 (1), 8 (3), 9 (3), 10 (3), 11 (3), 12 (3), 13 (2), 14 (3), 15 (2), 16 (2), 17 (2), 18 (2), 19 (1).

Moyenne de l'épreuve : 11,85

Écart-type : 3,89

Sources des articles :

The Independent

The Spectator

Project Syndicate

The Seattle Times

The Guardian

The American Spectator

The New York Times

The American Conservative

The Baltimore Sun

The Daily Mail

American Thinker

The New Statesman

The Orange County Register

The American Prospect

The Nation

The National Review

The Economist

The Federalist

The Boston Globe

NPR.org

San Francisco Chronicle

BBC news

Le format de l'épreuve est identique aux années précédentes. Les candidats tirent une enveloppe qui contient un article de presse américain ou britannique récent (août 2016-juin 2017) dont la longueur varie entre 700 et 900 mots. Les candidats disposent d'une heure pour préparer, sans dictionnaire, une présentation organisée de cet article, en suivant la structure suivante :

- Introduction et synthèse de l'article (6-8 minutes)
- Commentaire organisé de l'article (12-14 minutes)

Au cours de cette présentation, les candidats doivent lire un passage du texte. Cette lecture peut avoir lieu à n'importe quel moment de la présentation. La présentation dure 20 minutes et les candidats sont interrompus une fois cette durée écoulée. Pendant les 10 minutes qui suivent, le jury pose des questions aux candidats afin de développer certains points abordés dans le commentaire. L'épreuve a lieu entièrement en anglais.

Comme les années précédentes, les textes portaient sur des sujets politiques, culturels, économiques ou de société. Ils apportaient souvent un éclairage particulier sur des questions sociétales : place du racisme dans le nationalisme écossais, rhétorique de la campagne pro-Brexit, unité irlandaise, débats sur la politique migratoire, les armes à feu ou la sévérité des sanctions pénales aux États-Unis, liberté d'expression des orateurs d'extrême-droite, réforme de la Chambre des Lords, déboulonnage des statues Confédérées dans les États du Sud, recrutement des étudiants d'Oxford, droit de vote, place des minorités ethniques dans les séries télévisées (*period drama* au Royaume-Uni) ou dans la société (débat autour de *Columbus Day* aux États-Unis) – pour ne citer que quelques exemples. L'enjeu de la présentation est de rendre compte du sujet (parfois épineux) abordé par l'article à la fois en le remettant en contexte (origine historique du débat, place et nature des institutions concernées le cas échéant, etc.) et en explicitant la façon dont il est traité dans l'article en question (biais politique ou culturel de l'auteur, ton, subjectivité, nature des arguments, etc.).

L'introduction doit être brève et efficace et présenter rapidement ce qui fait l'enjeu de l'article. Il s'agit de montrer au jury que le texte a été compris, que le candidat sait le replacer dans l'actualité récente, et que le positionnement éventuel de l'auteur a été identifié. Les informations fournies par le paratexte doivent être exploitées par les candidats, car elles permettent souvent de cerner le point de vue de l'auteur ainsi que son statut (il ne s'agit pas toujours de journalistes). S'il est utile de connaître la ligne éditoriale des grands titres (*The New York Times*, *The Guardian* par exemple), il ne faut cependant pas que cela conduise à un contresens (un journal peut aussi accueillir un texte d'opinion).

La synthèse vise à tirer au clair la façon dont l'article est organisé et à offrir un aperçu précis des arguments utilisés. Les meilleures présentations sont celles qui parviennent à hiérarchiser et classer les informations et les idées, à dégager la problématique principale, à expliciter quelques allusions ou propos implicites, et à identifier clairement le ton, les stratégies et l'intention générale de l'auteur. Les candidats ne doivent pas hésiter à s'intéresser au choix lexical de ce dernier, car il est souvent révélateur d'un point de vue particulier. Il convient de bien veiller à ne pas dépasser 8 minutes pour cette première partie.

Le commentaire permet au candidat de replacer le texte dans un contexte plus large. Il doit être précédé d'une problématique clairement énoncée et de l'annonce du plan. Sans jamais perdre le texte de vue, le candidat doit replacer les enjeux du document dans une perspective plus large et envisager les différents aspects de la question évoquée dans l'article. L'écueil majeur de cette partie est le

placage de connaissances : trop de candidats se contentent ici de réciter des passages entiers de cours sans chercher à les relier au document lui-même et à montrer en quoi ils l'éclairent. Les commentaires les plus riches sont ceux qui s'appuient constamment sur le texte pour présenter le contexte historique et culturel et mettre au jour les questions de fond que le document soulève (par exemple : les fictions télévisées historiques doivent-elles s'efforcer de refléter la diversité culturelle et ethnique du Royaume-Uni d'aujourd'hui ? Les épisodes controversés du passé national doivent-ils être rendus visibles ou bien oblitérés ?). Le commentaire peut également, quand cela est pertinent, être le lieu où l'on décortique la rhétorique et les articulations du texte pour mieux en faire ressortir les stratégies. En particulier dans les articles d'opinion, les auteurs s'appuient sur des présupposés ou des raccourcis que les meilleurs candidats parviennent à mettre au jour. Enfin il est parfois utile de pousser le raisonnement des auteurs pour en tirer les conséquences, voire montrer ses limites.

L'entretien n'a jamais pour fonction de piéger le candidat. Si nécessaire, les premières questions peuvent servir à lever certains malentendus ou à corriger certaines fautes d'inattention qui ont conduit le candidat à énoncer une erreur factuelle (faire référence au Parti Républicain en le nommant *the Conservative Party* par exemple, ou au Congrès en le nommant *Parliament*). Le jury peut aussi inviter à clarifier certaines notions comme « *liberalism* », par exemple, qui n'a pas le même sens que le « libéralisme » français. Par la suite, les questions servent principalement à explorer certains aspects du texte qui n'auraient pas été abordés pendant la présentation, ou à prolonger la réflexion sur des questions connexes ou similaires (en comparant la situation au Royaume Uni et aux Etats-Unis par exemple). Au cours de ces échanges, les candidats doivent s'efforcer de poursuivre la réflexion engagée dans la présentation. L'erreur la plus courante est en effet de répéter ce qui a déjà été dit pendant la présentation. Cela est inutile car le jury en a déjà pris bonne note, et contre-productif car cela suggère que le candidat n'est pas capable d'envisager une question selon un angle de lecture différent.

Pour réussir cette épreuve, la préparation des candidats doit porter sur les trois domaines suivants :

- une pratique régulière de la langue anglaise afin de pouvoir comprendre le texte et surtout en rendre compte à l'oral dans une langue riche et variée. Un anglais fautif et pauvre en vocabulaire ne permettra jamais de commenter avec précision les nuances et la complexité des documents proposés.
- des connaissances solides de l'histoire américaine et britannique et des institutions des deux pays (système politique, institutions, débats culturels), couplées à une bonne connaissance de l'actualité récente.
- des entraînements réguliers à cet exercice, en temps limité, afin de maîtriser parfaitement la structure qui est attendue et la gestion du temps.

Parmi les fautes d'anglais récurrentes, outre celles relevées dans les rapports des années précédentes, on peut noter :

- La confusion entre *subject* et *topic* ; *dramatic* et *tragic* ; *which* et *who* ; *say* et *tell* ; *politics* et *policies* ; *to prevent* et *to avoid*.
- La prononciation du mot *country*.
- Les formules maladroites dans l'annonce du plan, comme **in a first time*.

Le jury tient à saluer la qualité des présentations qui ont été entendues cette année. Dans de nombreux cas, les candidats connaissaient très bien l'actualité et les institutions des pays concernés et sont parvenus à proposer des éclairages riches et pertinents sur les questions abordées dans les articles.

Recommandations bibliographiques

Bigsby, Christopher, ed. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006.

Higgins, Michael, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2010.

John, Peter & Lurbe, Pierre. *Civilisation britannique*. Paris : Hachette, 2010.

Leach, Robert et al. *British Politics*. London: Palgrave Macmillan, 2011 (2nd edition).

Kaspi, André et al. *La Civilisation américaine*. Paris : PUF, 2004, 2006 (2ème édition).

Lacorne, Denis, dir. *Les États-Unis*. Paris : Fayard, 2006.

McKay, David. *American Politics and Society*. New York: Wiley-Blackwell, 2009 (7th édition).

Pauwels, Marie-Christine. *Civilisation des États-Unis*. Paris : Hachette, 2009.

Pickard, Sarah. *La Civilisation britannique*. Paris : Pocket, 2009.

Consulter également la rubrique « planète presse » du site web de *Courrier international* (http://www.courrierinternational.com/sources_overview). Y sont répertoriés et décrits tous les titres de la presse internationale.

Pour l'anglais oral

Ouvrages de référence

Duchet, Jean-Louis. *Code de l'Anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2000.

Fournier, Jean-Michel. *Manuel d'anglais oral*. Paris : Éditions Ophrys, 2010.

Guierre, Lionel. *Règles et exercices de prononciation anglaise*. Paris : Longman Pearson Education, 2001.

Huart, Ruth. *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*. Paris : Ophrys, 2010.

Dictionnaires de phonétique et de phonologie

Jones, D. (P. Roach, J. Setter & J. Hartman, eds.). *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006 (27th edition).

Wells, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Harlow: Longman, 2008 (3rd edition).

Espagnol

Aucun candidat.